

<https://emploi.spf75.org/Validation-d-un-diplome-d-infirmier-algerien-en-France>



Validation d'un diplôme d'infirmier algérien en France

- Les permanences Emploi Bayet - Questions/Réponses -



Date de mise en ligne : jeudi 30 septembre 2021

Copyright © Secours populaire Français Accompagnement vers l'emploi -

Tous droits réservés

Bonjour.

Je suis algérienne j'ai un diplôme d'infirmier. J'ai travaillé 22 ans en Algérie et je veux valider mon diplôme en France.

Réponse de l'Accompagnement vers l'emploi du Secours Populaire :

Chère Madame,

Le diplôme d'infirmier algérien n'est pas reconnu en France.

Pour pouvoir exercer la profession d'infirmier en France il faut se présenter au concours d'entrée en Institut de Formation en Soins Infirmiers dans le but d'obtenir le diplôme d'Etat français d'infirmier au même titre que n'importe quel autre étudiant.

Vous trouverez plus d'information sur le site des infirmiers ici :

<http://www.infirmiers.com/votre-carriere/exercice-international/les-ide-algeriens-et-le-travail-en-france.html>

Vous pouvez en revanche faire une demande auprès de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS) pour travailler comme aide-soignante.

Autre piste :

Pour faire la validation d'un diplôme étranger en France, il faut, via Internet, à l'organisme ENIC-NARIC - CIEP :

<http://www.ciep.fr/enic-naricfr/>

Sur notre site, que vous avez consulté, nous avons écrit un article ici :

<https://emploi.spf75.org/-La-validation-des-diplomes-etrangers-en-France-?lang=fr>

Bon courage tous les cas

Cordialement

L'équipe Secours Populaire d'accompagnement vers l'emploi

Post-scriptum :

Sachez que d'autre part, vu les difficultés actuelles dues à la COVID, il est possible que certaines EPHAD ou cliniques puissent vous recruter en intérim.